



Secrétariat

ST/IC/1994/55
15 décembre 1994

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services de conférence et aux services d'appui

Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : PREMIER JOUR D'ÉMISSION DES TIMBRES ET CARTES MAXIMUM AYANT POUR THÈME LE CINQUANTENAIRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

TIMBRES

1. La première série de trois timbres des Nations Unies qui sera émise en 1995 aura pour thème le cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies et sera mise en vente le 1er janvier. Les timbres, reproduits ci-dessous, ont été conçus par un fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies, Rocco Callari. Les trois vignettes représentent l'emblème officiel du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, qui s'inspire lui-même d'un dessin original de Joan Rainford, fonctionnaire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).



Valeur :	32 cents	0,80 franc suisse	7 schillings
Quantité :	700 000	925 000	1 000 000

(Sous réserve des fluctuations de change, 0,80 franc suisse équivaut à 67 cents et 7 schillings à 70 cents.)

94-50181 (F) 191294 191294 211294 /...



2. Les timbres ont été imprimés par le Service postal suisse et mesurent 33 mm x 28 mm, dentelure de 14 comprise. Ils se présentent en feuilles de 50 timbres disposés dans le sens horizontal.

CARTES MAXIMUM

3. Le 1er janvier 1995, l'Administration postale des Nations Unies (APNU) émettra également sa neuvième série de cartes maximum. Un timbre de 32 cents, de 0,80 franc suisse ou de 7 schillings sera apposé sur chaque carte, avec l'oblitération premier jour propre au bureau postal pertinent. La carte maximum oblitérée à New York coûtera 62 cents. Le prix des cartes maximum oblitérées à l'Office des Nations Unies à Genève et à l'Office des Nations Unies à Vienne sera de 91 cents et 94 cents respectivement, sous réserve des fluctuations de change.

4. Le Siège des Nations Unies sera fermé le 1er janvier, qui est un jour férié. Toutefois, les oblitérations premier jour de New York pourront être obtenues après cette date pendant tout le mois de janvier au bureau de l'APNU situé au 6e étage du bâtiment DC2, de 9 h 30 à 16 h 30.

5. Le comptoir de vente de l'APNU rouvrira le mardi 3 janvier et il sera possible de s'y procurer les nouveaux timbres, les cartes maximum et les enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais UNIQUEMENT à cachet officiel premier jour de l'APNU.

6. L'APNU engage les fonctionnaires du Secrétariat à utiliser des timbres des Nations Unies pour affranchir leur courrier personnel : si minuscules soient-ils, ce sont là autant de messages de paix qui peuvent éclairer quantité de personnes sur les activités de l'Organisation et sur les buts qu'elle poursuit.
